

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU
PEUPLE (ALP)**

QUESTURE

**DIRECTION GENERALE DES
FINANCES, DE LA COMPTABILITE
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Avis de demande de prix N° 2026-004/ALP/QU/DGFCCP/DCP du 11 mai 2026

Financement : Budget de l'ALP, Exercice 2026

Objet : *Travaux de réhabilitation du restaurant, du bâtiment de maintenance, du bâtiment G (salles de réunion) et des bâtiments annexes de l'ALP*

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU PEUPLE (ALP)

Demande de prix N° 2026-004/ALP/QU/DGFCCP/DCP du 11 mai 2026 pour les travaux de réhabilitation du restaurant, du bâtiment de maintenance, du bâtiment G (salles de réunion) et des bâtiments annexes de l'ALP

Montant prévisionnel HT : cent quatre millions deux-cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (104 237 288) FCFA

Montant prévisionnel TTC : cent vingt-trois millions (123 000 000) FCFA

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé n°1 de l'Assemblée législative du peuple (ALP), Exercice 2026.

L'ALP sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini dans la Résolution n°010-2025/ALT/B/PRES portant modalités de passation, d'exécution, de contrôle et de règlement non juridictionnel des litiges des marchés publics et des partenariats public-privé de l'Assemblée

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix auprès de la Direction de la Commande Publique de l'Assemblée législative du peuple sis au Rez de chaussée (**Porte 03**) du bâtiment B abritant la Questure de l'Assemblée législative du peuple au **649, 661, rue du Conseil nationale de la transition-Arrondissement n°2**.

Les exigences en matière de qualifications sont :

1- Être à jour de toutes ses obligations légales à l'égard des administrations fiscales, parafiscales et sociales ;

2- Disposer d'un **agrément technique** de type **B2**.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA auprès du service des recettes de la **Direction de la Comptabilité et de la Trésorerie (DCT)** de l'ALP. La méthode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction de la commande publique, sis au Rez de chaussée (**Porte 03**) du bâtiment B abritant la Questure de l'Assemblée législative du peuple au **649, 661, rue du Conseil nationale de la transition-Arrondissement n°2 - 01 BP 6482 Ouagadougou 01, téléphone : (00226) 25 49 19 32 / 00** au plus tard le 15/06/2026 à **09 heures 00 mn TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas traitées.

Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission**, sous la forme d'une déclaration de garantie¹ ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70)** jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 14 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 15/06/2026 à **09 heures 15 mn TU** dans la salle de réunion de la Questure de l'ALP.

Ouagadougou le

29/05/2026

La Personne Responsable de la
Commande Publique



Hervé YAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

¹ Conformément à l'arrêté portant modalités de constitution de garantie exigées dans les marchés publics